



CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI

Année 2009 - 2010

VILLE DE SAINT-LAURENT-BLANGY

Enfant à inscrire 1

Nom :

Prénom :

Sexe: F M

Date de naissance :

Ecole fréquentée :

Classe:

Enfant à inscrire 2

Nom :

Prénom :

Sexe: F M

Date de naissance :

Ecole fréquentée :

Classe:

Parents ou personnes ayant la responsabilité de l'enfant

	PERE	MERE	AUTRE PERSONNE à prévenir en cas d'urgence
Nom :
Prénom :
Adresse :

Code postal :
Commune :
N° de téléphone domicile :
N° de téléphone travail :
N° de téléphone portable :
Adresse Mail :

(Si vous voulez être informé par courriel des différentes informations)

N° de sécurité sociale de l'assuré (auquel est rattaché l'enfant) :

Assurance : **joindre une attestation d'assurance garantissant une couverture individuelle pour les activités péri et extra scolaires**

Renseignements sanitaires obligatoires (se référer au carnet de santé de l'enfant)

Votre enfant est-il à jour de ses vaccinations : OUI NON

Votre enfant suit-il un traitement : OUI NON Préciser :

Votre enfant est-il allergique : OUI NON Préciser :

Autorisations diverses

Je soussigné (Nom et Prénom) tuteur légal

Droit d'image : autorise la ville de Saint-Laurent-Blangy à utiliser l'image de mon enfant sur support photographique ou informatique exclusivement pour la présentation et l'utilisation des activités périscolaires et extrascolaires

Autorisation à quitter le Centre : autorise l'enfant à quitter le Centre de Loisirs seul à 12 h OUI NON
17 h OUI NON

Urgences : autorise les responsables du Centre de Loisirs à faire donner à l'enfant, en cas d'urgence, tous soins nécessités par son état, y compris si nécessaire une intervention chirurgicale et à le transporter dans un véhicule.

Signature :

Observations éventuelles sur l'enfant :

Cadre administratif :

SAINT-LAURENT-BLANGY

CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI

ATTENTION: la RÉINSCRIPTION des enfants est OBLIGATOIRE pour pouvoir participer aux activités du centre, même si ceux-ci étaient déjà inscrits en juin dernier.

FONCTIONNEMENT

Le centre fonctionnera tous les Mercredis
(sauf durant les vacances scolaires)

il débutera le Mercredi 09 septembre 2009

*Le centre est ouvert pour les enfants Immercuriens ou scolarisés sur la commune
nés entre 2007 (scolarisés et propres) et 1996*

Lieu : Ecole du Petit Pont de Bois

Le centre fonctionne toute la journée mais le pointage se fera à la demi journée

Horaires : de 9 h à 12 h et/ou de 13 h 30 à 17 h 00

(le matin accueil échelonné de 9 h à 9 h 30)

GARDERIE

Elle fonctionnera le matin de 7 h 30 à 9 h et le soir de 17 h 00 à 18 h 30
(pointage à la journée)

Les cartes (20 présences) ou tickets individuels sont en vente en Mairie

RESTAURATION

Les repas seront pris au restaurant scolaire de l'école Langevin

Achat de tickets au préalable en Mairie

Les tickets repas seront à déposer à l'arrivée des enfants

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Auprès de M. DELTOMBE (03.21.73.10.87) **Salle Jean Zay**

ou M. LEFEBVRE (03.21.50.79.66) **Mairie**

Les enfants ne pourront participer aux activités du centre que sur
présentation de leur carte de présences valable pour 10 demi journées.

Tarifs

15,70 € pour les enfants de Saint-Laurent-Blangy

20,95 € pour les enfants de l'extérieur